

la loi, ils se borneront à avertir le fabricant, en lui donnant un délai de six mois pour se conformer à la loi, et ce n'est qu'au bout de ce délai qu'ils devront, s'il y a lieu, procéder conformément aux articles 11 et 12 de la loi du 22 mars 1841, et transmettre leurs rapports ou leurs procès-verbaux à l'ingénieur en chef, qui, après examen attentif des faits, y donnera telle suite que de droit.

Le ministre résume ensuite les dispositions de la loi actuelle sur l'âge d'admission des enfants, sur la durée du travail qui peut leur être imposé, sur le travail de nuit, sur l'obligation de constater qu'ils possèdent l'instruction primaire, et, au besoin, de les envoyer aux cours d'école.

M. L. Scancier, préfet du Nord, est nommé directeur général du personnel au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. de Saint-Paul, démissionnaire.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui annonce que par décret en date du 17 décembre, rendu sur le rapport du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, M. Henri Bernard, membre de la Chambre de commerce de Lille, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Mgr Regnier, archevêque de Cambrai, ordonné prêtre à Angers le 13 décembre 1818, compte depuis lundi cinquante années de ministère sacerdotal. Le vénérable prêtre célébrera son jubilé séculaire à l'époque où il rentrera dans sa cathédrale, détruite par un incendie en 1859. Mais une première cérémonie aura lieu le 29 de ce mois. L'archevêque officiera pontificalement, entouré de ses deux vicaires généraux, MM. Philippe et Bance; Céron, curé de la Bassée, et Roger, curé de Bouvines, qui ont reçu la prêtrise à Cambrai, le même jour que Mgr Regnier à Angers.

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Lannoy, 19 décembre 1868.

Monsieur le rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Il y a quelques jours, j'ai lu dans un numéro de votre estimable journal que le conseil municipal de Roubaix avait décidé le redressement de la route de Roubaix à Wattrelos.

Cela m'a confirmé davantage dans l'idée qui existe depuis longtemps de la nécessité de celle de Roubaix à Lannoy entre le bureau de l'octroi et l'estaminet de la Justice. Cette route (départementale de Roubaix à Saint-Amand), est on ne peut plus fréquentée, tant par les voitures que par les piétons; elle est une des plus belles promenades des environs de Roubaix, pourvue d'un bon trottoir, garnie de la transmission télégraphique pour Lannoy. L'éclairage en est décidé : il n'y manque que l'amélioration que je signale.

Le moment ne saurait être plus opportun pour faire ce redressement, car toute la partie entre les deux points indiqués doit être reconstruite à neuf et élargie dès l'année prochaine; il y a donc urgence à prendre une prompt détermination.

L'amélioration que je signale aurait plusieurs avantages :

- 1° la beauté de la route.
- 2° moins de parcours et d'entretien.
- Et 3°, celui de ne pas entraver pendant très-longtemps la circulation, en laissant subsister la route actuelle pendant les travaux.

Couffant dans votre amour du bien et du beau pour l'intérêt du public, je soumetts à vos magistrats, au conseil municipal de Roubaix, et à vos concitoyens le projet qui précède, vous priant d'y aider par la publicité dont vous disposez.

Je vous remercie à l'avance de très-grand cœur du concours dévoué que je sais que vous prêterez à cette question, et vous présente mes salutations empreintes.

D. D.

Ce matin, vers neuf heures et demie, rue Blachemaille, un jeune homme de 23 ans, le nommé Joseph Baillieux, domestique au service du sieur Louis Marissal père, est tombé d'une charrette qu'il conduisait. Une voiture venant du sens opposé à la sienne lui passa sur le corps. Il a été transporté à l'hôpital dans un état presque désespéré. Au moment de sa chute, il était en état d'ivresse.

Dimanche, vers deux heures du matin, le feu s'est déclaré dans le séchoir de Mme V<sup>e</sup> Roussel-Declercq, teinturière, rue du Grand-Chemin. 1,000 kilogrammes de coton, de la laine, du fil et le matériel ont été consumés. La perte est évaluée à 18,000 fr. Il y a assurance à la compagnie le Nord. La cause paraît résulter d'un excès de chaleur donné par le générateur. Il n'y a pas d'accident à déplorer.

Dans la soirée du même jour, vers dix heures, un commencement d'incendie a eu lieu à Tourcoing dans la boulangerie de M. Pierre Vereux, rue de la Cloche. Les secours étant arrivés assez à temps, on a pu comprimer le feu très rapidement. La perte est de 348 fr. Il y a assurance.

Les nommés Jean-Louis Leblanc, tisserand à Wattrelos, Henri Jouvenaux, tisserand à Croix et Henri Declat, tisserand à Roubaix, viennent d'être arrêtés pour fraude.

Le police vient d'arrêter les nommés Auguste Delvesmatree, pour coups et blessures; Cuignet, pour abandon de ses

trois enfants; Adeline Rasneur, pour vagabondage.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX**  
Bulletin de la séance du 20 décembre 1868.  
Sommes versées par 136 déposants, dont 31 nouveaux. 22,154  
28 demandes en remboursements. 7,628 94  
Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Achille Delattre et Lagache fils, directeurs.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

## FAITS DIVERS

— La *Cloche* publie la lettre suivante :  
« Servian, le 15 décembre 1868.  
Monsieur,

Pour augmenter le nombre des renseignements recueillis par vous sur le 2 décembre, permettez-moi de vous citer les faits suivants que je vous garantis vrais.  
Mon père, Auguste Bourzonnet, a été tué dans la nuit du 21 décembre, pour avoir protesté contre le coup d'Etat.

Depuis le 2, il avait été traqué comme une bête fauve avec plusieurs de ses amis. Fatigué de cette vie errante, il avait résolu de se rendre prisonnier à Pézenas, et, la veille de son départ, il vint souper chez lui avec sa famille. Un espion alla avertir immédiatement le détachement de la Gégude.

Aussitôt gendarmes d'accourir. La troupe est postée à toutes les issues, et quand les précautions sont bien prises contre ce malfaiteur, on frappe à la porte. Il était onze heures du soir.

Mon père endormi s'éveille. La peur de se voir enchaîné, emmené par les gendarmes, le précipite hors de son lit. Il grimpe sur le toit, s'introduit dans un grenier voisin de notre maison et descend dans la rue pour gagner les champs. Mais les soldats ne connaissent que leur consigne; ils voient un homme en chemise; désarmé. Ils pouvaient se borner à croiser la baïonnette, ils font feu, et mon père reçoit deux balles en pleine poitrine.

La perquisition n'avait plus d'objet. La troupe s'éloigne, laissant une veuve qui pleurait sur un cadavre sanglant, avec quatre enfants.

Le lendemain, la terreur portait ses fruits. Tous les gens en fuite se rendaient prisonniers. Mes deux oncles, Jean Delor et Cadet Delor, après quelques mois de prison, étaient envoyés en Afrique, où l'aîné mourut d'une maladie de langueur.

Sa femme, en recevant la dépêche qui annonce cette mort, devient folle de douleur et se pend de désespoir.

Quant à mon autre oncle, Cadet Delor, après deux années de transportation, il fut bien heureux de rentrer au pays en ne rapportant que les fièvres.

Tels sont, monsieur, les faits rigoureusement vrais que je vous envoie pour votre enquête, je vous serais bien obligée si vous pouviez leur trouver une place dans votre journal.

Recevez, etc.

Elisa BOURZONNET.

— On lit dans le *Figaro* :

Une lettre que nous recevons d'Egypte nous apprend l'assassinat d'un jeune homme que tout le boulevard a connu il y a trois ans.

M. S. D..., après avoir dissipé sa fortune, était parti pour Alexandrie, où il fut employé dans une des principales maisons de commerce.

Il y a samedi quinze jours, il se prit de querelle avec un habitué de la roulette jeu qui est fort suivi en Egypte, à propos d'une femme.

L'affaire paraissait devoir en rester là, quand le lundi, sachant que son adversaire de l'avant-veille le faisait demander, il vint le trouver près du café du Pélican.

A peine s'était-il approché de son ennemi, que celui-ci l'étendit mort d'un coup de revolver. Son corps, étendu à terre, a reçu encore quatre balles.

L'assassin a été arrêté.

— Un détenu des prisons de San-Lazzaro (Naples), nommé Tomassa Ferrara, ayant dernièrement commis un acte d'insubordination, fut frappé à coups de cleft par des gardiens, puis mis au cachot, où on le revêtit de la camisole de force, qu'il dut porter pendant plusieurs jours. On l'avait tellement serré dans cette camisole, qu'il en éprouva des souffrances intolérables; la nuit, ses gémissements empêchaient les autres détenus de dormir. Malgré tout, on le laissa dans la même situation, ne lui donnant que du pain et de l'eau pour toute nourriture. Cela a duré jusqu'à une visite de la commission des prisons, qui a immédiatement mis fin à cette torture.

(Gazette des Tribunaux.)  
Extrait des Journaux de Lille  
concernant

la **Maison GRUSON**, rue Royale, 21, Lille;

La foule s'arrête depuis quelques jours, rue Royale, devant le magasin de M. Gruson où elle admire un coffre-fort de grandes dimensions qui est un véritable chef-d'œuvre de serrurerie. Ce coffre-fort est destiné à l'une des maisons de banque les plus importantes de notre ville. Les pièces d'or et les billets pourront s'y accumuler en toute sécurité; car le coffre est d'une solidité à toute épreuve et peut résister à tous les effets d'un incendie. De l'avis de tous les constructeurs, les produits de la maison Gruson peuvent se mesurer avec avantage avec ceux des premières maisons de l'Europe, et il est probable que, si le coffre-fort dont nous parlons avait figuré à l'Exposition univer-

selle de 1867, il eût obtenu une récompense de premier ordre. Quoiqu'il soit, nous avons à Lille un fabricant dont la spécialité ne laisse rien à désirer, et nos grandes maisons de commerce n'ont plus besoin d'aller à Paris ou à l'étranger pour faire l'acquisition d'un coffre-fort.

## VARIÉTÉS

Les conférences de Notre-Dame.

3<sup>me</sup> CONFÉRENCE. — 13 décembre 1868.

I.  
Le R. P. Hyacinthe va traiter aujourd'hui de l'Eglise dans la famille : en parlant de ce sujet, il ne sortira pas pour cela de l'Eglise des patriarches; seulement au lieu de l'étudier dans son lointain passé, il la saisira au foyer même des familles chrétiennes. Il va donc considérer la famille dans son sacerdoce domestique, et ce sacerdoce domestique dans son rapport avec le sacerdoce hiérarchique de l'Eglise catholique.

Ce n'est point profaner le mot de sacerdoce que de l'appliquer à la famille; en agissant ainsi, le R. P. Hyacinthe ne fait que suivre l'enseignement et la tradition. Tout chrétien est, par le fait du baptême, investi du caractère que ce sacrement imprime et qui est une participation au sacerdoce de Jésus-Christ. Ce caractère s'accroît dans la confirmation; il atteint son développement complet dans le sacrement de l'ordre. L'Eglise grecque reconnaît encore aujourd'hui le sacerdoce spirituel ou mystique dont sont revêtus tous les chrétiens orthodoxes et le sacerdoce sacramentel propre à ceux qui ont reçu le sacrement de l'ordre. Les protestants ne se trompent donc en disant que tout homme est prêtre parce qu'ils confondent ces deux sacerdoce, interprétant mal les paroles de l'Apocalypse : *Christus fecit nos regnum et sacerdotes Deo et Patri suo*.

Le sacerdoce laïque atteint sa plénitude dans le chrétien devenu époux et père; il a alors trois fonctions principales : l'enseignement religieux et moral, le gouvernement des consciences, l'exercice du culte.

Le pouvoir d'enseigner est dans le père un pouvoir naturel découlant immédiatement de la paternité. Mais dans le chrétien en qui la paternité est surnaturalisée par le mariage, ce pouvoir devient lui-même surnaturel et constitue pour lui une fonction sainte et le devoir le plus sacré.

C'est encore plus le devoir du père que ce n'est celui de la mère, bien que celle-ci soit la première à faire connaître Dieu au fruit de ses entrailles et de son cœur. L'épouse même d'après la doctrine de saint Paul doit interroger son époux dans le secret de la maison et s'instruire en silence à son école : *Interrogat viros suos domi, et discant in silentio*. Le mari est donc, d'après l'apôtre, l'interprète privé, domestique, de l'enseignement public dispensé par le sacerdoce hiérarchique, pourvu seulement que son enseignement soit conforme à celui de l'Eglise.

Ce n'est pas seulement l'enseignement des enfants, mais encore leur éducation qui est aux mains de leur père. C'est lui qui se trouve le directeur naturel de leurs consciences; lui qui forme leur intelligence, leur volonté, leur cœur; lui qui leur choisit une profession et prépare la conclusion de cette affaire capitale, le mariage.

Il y a plus. L'époux possède jusqu'à un certain point la direction de la conscience de son épouse; il l'a reçue toute jeune, ignorante de tout ce qui l'attend dans la vie; elle a besoin d'une éducation supérieure qui la mette de niveau avec sa situation nouvelle. L'époux doit toujours naître du cœur de l'époux, dont elle doit connaître les secrets et partager toutes les émotions et tous les sentiments.

Le culte individuel est nécessaire; le culte public l'est aussi; mais ils ne suffisent pas. Il faut de plus, selon le mot que répète souvent saint Paul, *domesticam familiaritatem*, il faut un culte de famille. Ici l'orateur regrette que nos mœurs françaises aient laissé se perdre ce bel usage de la prière en commun, cet acte solennel du culte domestique dont le père était le président et le pontife. Mais il est une courte prière qui monte aussi vers Dieu sans passer par les livres, la prière mentale. Celle-ci doit être spécialement commune à l'époux avec l'épouse. Le R. P. Hyacinthe développe sa pensée en rappelant le souvenir de saint Augustin et de sainte Monique qui s'élevaient tous deux aux plus hautes conceptions de l'intelligence par le seul spectacle des choses de la nature.

Ce qui est arrivé à Monique et à Augustin, c'est l'histoire de la prière mentale dans les familles chrétiennes; c'est l'histoire de l'amour religieux entre l'époux et l'épouse, le plus vrai, le plus durable, le plus doux des amours.

Où, quand un époux et une épouse ont mis en commun leur conscience et leur raison — je l'ai déjà dit, je ne comprends pas le mariage sans la communauté de la raison et de la conscience, — quand cette épouse qui comprend son époux, lisent ensemble les chefs-d'œuvre humains, que sais-je? Homère, Dante, Shakespeare, mieux que cela, les chefs-d'œuvre divins, la Genèse et l'Evangile; quand ils contemplent les spectacles de la nature, grandioses ou gracieux tour à tour; quand ils ressentent en commun ces contre-coups

des vicissitudes de la famille groupée autour de ces trois centres : naître, aimer et mourir; semblables à cette statue de l'antique désert qui répondait par un gémissement harmonieux aux premiers rayons du soleil, l'âme des époux répond, elle aussi, à ce soleil de la nature, de l'esprit humain, du cœur, de la famille. de la foi révélée, soleil toujours divin, car tout cela vient de Dieu! Leurs âmes se confondent dans une même prière, et c'est l'époux comme chef de l'épouse, *caput mulieris*, qui préside à cette prière sans paroles, à cet amour qui est une prière, à cette prière qui est un amour.

Ah! celui-là n'a jamais su ce que c'était que d'aimer — il a pu parler de l'amour, il ne l'a pas compris — s'il n'a pas connu ces secrets de Dieu dans l'amour et de l'amour en Dieu. Dans ces heures, on ressent Dieu, on le contemple, on le devine, du moins quand on a le cœur pur; et essayant une larme, on s'écrie : *Merci, Seigneur!* car, dans ces heures, l'antique malédiction a été suspendue, la plus triste de nos angoisses a cessé, et ces deux fleurs unies autrefois dans l'Eden, toujours séparées depuis, ont mêlé leur éclat et leur parfum sur la tige de la vie humaine. — La fleur de l'amour et la fleur de la virginité! Ces époux sont-ils des époux? Ces vierges sont-ils des vierges? Ce sont des époux-vierges et des vierges-époux. Dieu est dans leur amour, leur amour est en Dieu. Le mari est prêtre, parce qu'il a enseigné ses enfants et son épouse, parce qu'il a gouverné leur conscience et leur volonté; il est prêtre, parce qu'il a prié par ses lèvres au milieu des siens, par son cœur dans le cœur des siens et par son âme dans leur âme.

Voilà le sacerdoce de la société domestique : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de Sara, de Rebecca et de Rachel; c'est là mon nom pour toujours. »

II.  
Mais ce sacerdoce domestique du père de famille n'a-t-il pas été annihilé par l'Eglise? Telle est l'objection qui est faite au R. P. Hyacinthe et qu'il se propose de renverser dans sa seconde partie.

Sans doute et cela surtout dans les populations urbaines, l'autorité morale et religieuse du père a été considérablement amoindrie; la direction des consciences lorsqu'elle survit encore, est passée tout entière ou presque tout entière aux mains du prêtre catholique, lequel cumule ainsi les deux sacerdoce. C'est là un fait anormal qui implique un profond abaissement dans le caractère et l'autorité du chef de la famille et qui ébranle les bases de la société tout entière. Le R. P. Hyacinthe va en rechercher la véritable cause et le véritable remède.

A ceux qui accusent l'Eglise d'avoir amené cet amoindrissement du sacerdoce domestique, le prédicateur pose cette question : Est-ce nous qui avons usurpé ou est-ce vous qui avez abdiqué? Non, l'Eglise n'a pas usurpé l'autorité dont elle jouit; en agissant comme elle le fait, elle ne fait qu'obéir aux ordres de Dieu par l'accomplissement de sa mission. Ce sont les pères de famille qui ont abdiqué leur devoir et qui ne pratiquant plus les vertus chrétiennes, ayant peut-être abandonné leur foi, sont devenus incapables de former la raison et le cœur de leurs enfants. La femme était au-dessous d'une telle tâche et voilà comment il faut expliquer l'intervention de l'Eglise qui n'a reçu l'autorité abandonnée par l'époux que pour sauver l'âme et l'intelligence des enfants.

Mais à ce mal, s'écrie le R. P. Hyacinthe, n'y a-t-il pas un remède? Il dépend de vous, pères de famille, de préparer un avenir meilleur pour le monde entier; il dépend de vous de le réaliser aujourd'hui sous votre toit. Sachez vouloir....

Je me souviens qu'il y a quelques années, huit jeunes hommes, sous la conduite de l'immortel Ozanam, fondaient la société de St-Vincent de Paul.... Mais non, un souvenir plus ancien et meilleur me ravit : il y a dix-huit siècles, douze jeunes gens recueillis par le Christ dans les bourgs de la Galilée, sur les barques du lac de Tibériade, douze jeunes gens devenus apôtres régénèrent le monde.

Souvenez-vous mes amis et mes frères, jeunes gens qui m'entendez, souvenez-vous, non pas de la fonction des apôtres, mais de la fonction des patriarches! Que mes paroles soient bénies aujourd'hui; puissent-elles susciter huit vocations, douze vocations de vrais pères de famille, et elles auront beaucoup plus fait pour la France, pour la société, pour l'Eglise, que les partis politiques et que les partis religieux qui les divisent et les déchirent!

Où, que mes paroles soient bénies. Ah! jeunes hommes, que chacun de vous se dise : Il y a un sacerdoce qui a péri dans le monde, c'est le plus ancien, et, en un sens, le plus nécessaire de tous, le sacerdoce de l'époux et du père; je veux le relever dans ma personne; je veux écarté dès maintenant les séductions spéculatives, et, plus encore, les séductions pratiques du matérialisme.

Je veux rester pur, je veux me conserver digne d'aimer un jour, et quand ce jour sera venu, je prendrai mon épouse des mains de Dieu, l'épouse de ma jeunesse, *uorem adolescentiæ tuæ*; je la prendrai dans mes bras, je la serrerais sur mon cœur comme sur un autel, et, mêlant mon âme à son âme, dans un même cantique, dans une même flamme et dans un même encens, je l'élevérai devant Jehovah, comme une victime, comme une hostie glorieuse de tendresse et de pureté; je l'aimerais comme le Christ a aimé l'Eglise, *sicut Christus dilexit Ecclesiam*; je me sacrifierai comme le Christ s'est sa-

crifié pour elle et l'a faite belle, pure et sans tache à force de l'aimer, *ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam non habentem maculam aut rugam*. Voilà ce que je ferai; je serai prêtre dans mon amour; je serai prêtre de la communauté de nos consciences, de nos prières; je serai prêtre dans ma paternité; je mettrai Dieu dans la fécondité de ma paternité, comme dans la chasteté de mon amour. Malheureuses les races abâtardies qui ne sont nées que du sang et de la chair! Malheureuses les races qui n'ont d'autre origine que la volonté grossière de l'homme animal! Mais heureux, au contraire, les hommes qui sont nés de Dieu, ceux que le père a engendrés avec son âme, ceux qu'il a engendrés une seconde fois dans l'affection, ceux auxquels il a imprimé le cachet divin de sa conscience, de sa justice et de sa religion!

C'est ainsi, Messieurs, que le sacerdoce selon l'ordre d'Abraham, d'Isaac et de Jacob se relèvera de ses ruines. Et quand ces deux mains, la main du prêtre catholique et la main du prêtre domestique, la main du père de famille respecté dans son indépendance et dans son gouvernement des cœurs, et la main du prêtre catholique appelé sincèrement, loyalement, comme l'auxiliaire, comme le suppléant du prêtre domestique, quand ces deux mains se seront pressées fraternellement sur toutes les familles, alors le monde sera sauvé; mais il ne le sera pas auparavant. Oui, quoique vous fussiez, vous seriez impuissants, profondément impuissants, tant que le sacerdoce du père de famille ne sera pas ressuscité et que sa main ne reposera pas dans celle du sacerdoce de l'Eglise!

HENRY ROBERT.

La société la **Sauvegarde des travailleurs**, dont le siège social est établi à Rouen, quai du Havre, n° 10, *exonère complètement* les industriels moyennant une faible prime des indemnités qui pourraient leur être réclamées par leurs ouvriers qu'ils assurent, en cas de blessures, ou de décès.

Cette société, présidée par M. Pouyer-Quertier, flateur et député au Corps législatif, se recommande par son caractère de mutualité qui donne une garantie complète aux assurés en dehors de la spéculation, et par l'économie sévère établie par les règles de son administration.

S'adresser à Lille à M. Alfred Desrousseaux, 30, rue des Fossés-Neufs.

8472

L'annuaire encyclopédique du 19<sup>e</sup> siècle, après avoir rendu compte des travaux de M. Berthé sur la *Codéine*, et des expériences médicales qui ont mis en évidence ses remarquables propriétés, ajoute : « De tous les médicaments préconisés contre les toux rebelles et fatigantes de la phthisie pulmonaire, la bronchite, la grippe, les rhumes, etc., la Codéine est la plus efficace. M. Berthé en a popularisé l'emploi sous forme de Pâte et de Sirop et son nom est désormais inséparable de ce précieux médicament. »

8382

**EN VENTE**  
A LA LIBRAIRIE J. REBOUX  
Rue Nain, 1, Roubaix

**AGENDAS**  
**CALENDRIERS**  
**ALMANACHS**  
Pour l'année 1869.

**COURS DE LA BOURSE**  
Du 22 Décembre 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3 <sup>o</sup> / <sub>o</sub> ..... 69 85	3 <sup>o</sup> / <sub>o</sub> 69 67 1/2
4 <sup>o</sup> / <sub>o</sub> ..... 101 50	4 <sup>o</sup> / <sub>o</sub> 101 40

**COURS DES HUILES** du 22 décembre.

HUILES	GRAINES	TOUTEAUX
l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza..... 69 .....	24 .....	15 50 46 00
—ép. r. q. ....	.....	.....
—ép. l. b. g. ....	32 .....	14 50 45 00
—rousse.....	.....	.....
Cameline.....	18 .....	15 .....
Chanvre.....	15 .....	12 50 14 .....
Lin du p. 72 .....	28 50 31 50	28 .....
Lin gr. et. ....	26 .....	25 .....

**DANS TROIS JOURS**, tirage DÉFINITIF de la loterie municipale de la ville de Chateauroux, de tous lots et gros lot de

**100,000 FR. POUR 25 C.**  
Adresser (mandat-poste ou timbres-poste) 5 fr. au directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris, pour recevoir, par retour du courrier, vingt billets assortis pour toutes chances, avec 20 chances de gagner le gros lot de 100,000 fr.

On recevra en plus (gratis, franco) le volume indispensable à tous ceux qui ont des billets, — contenant les 9,800 n<sup>os</sup> gagnants des 36 loteries dont le Bureau Exactitude a placé des billets.

Le tirage définitif de cette loterie municipale ne sera retardé sous aucun prétexte. Dernière occasion de gagner le gros lot de 100,000 fr.

8439

**FLIPO - MEURISSE**,  
Rue de la Fosse-aux-Chênes,  
**VERRE A VITRES**  
Gros et Détail.  
Aux conditions des Verreries.